

RÈGLEMENTATION DE L'ÉCOCENTRE NOUVEAUTÉS 2021

Tous les propriétaires de Saint-Adolphe-d'Howard, tel que défini dans le **règlement no.877**, peuvent déposer gratuitement un maximum de 6 unités de dépôt par année civile - qui équivalent à la taxe verte de l'année en cours (voir tableau « taux de taxe » plus bas). Des frais seront applicables pour toutes les unités de dépôt supplémentaires selon la tarification en vigueur. Les terrains vacants ne bénéficient pas de dépôt d'unités gratuites.

Pour tous les renseignements concernant la réglementation de l'écocentre, consultez le www.stadolphedhoward.qc.ca
Accueil > Découvrir > Avis publics et règlements

CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse par courriel à info@stah.ca ou en communiquant avec la réception au **819 327-2044 poste 221**.

Vous devez également en aviser la commission scolaire.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Sommaire

	2021	2022	2023	TOTAL
Administration et planification stratégique	110 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	310 000 \$
Bâtiments municipaux	- \$	460 000 \$	- \$	460 000 \$
Hygiène du milieu et barrages	470 000 \$	3 125 000 \$	- \$	3 595 000 \$
Travaux publics (voirie et éco-centre)	- \$	605 000 \$	7 600 000 \$	8 205 000 \$
Véhicules et équipements	25 000 \$	555 000 \$	145 000 \$	725 000 \$
Sécurité publique	250 000 \$	230 000 \$	30 000 \$	510 000 \$
Mont Avalanche et camping	5 000 000 \$	195 000 \$	2 535 000 \$	7 730 000 \$
Loisirs, culture, plein air et nautique	4 600 000 \$	- \$	3 600 \$	4 603 600 \$
Urbanisme, environnement et développement économique	307 000 \$	7 000 \$	7 000 \$	321 000 \$
GRAND TOTAL	10 762 000 \$	5 277 000 \$	10 420 600 \$	26 459 600 \$

TAXES : OÙ ET COMMENT PAYER ?

Vous pouvez effectuer le paiement de vos taxes de l'une des façons suivantes :

- Dans la plupart des succursales, guichets automatiques ou services Internet des institutions financières canadiennes;
- Par chèques postdatés (en inscrivant à l'endos des chèques le numéro de matricule), par la poste ou directement à nos bureaux. Si vous choisissez ce mode, vous devez nous faire parvenir les quatre chèques et les quatre talons de remise en même temps, trois jours avant la date d'échéance du premier versement;
- Par paiement direct (Interac) au comptoir de perception de l'hôtel de ville lorsque la situation le permettra; **aucune carte de crédit n'est acceptée.**

Vous devez vous assurer que le paiement soit reçu à nos bureaux ou versé à notre compte pour la date d'échéance. Tenez compte des délais propres à chacun de ces modes de paiement. Si vous avez pris entente avec votre créancier hypothécaire pour qu'il s'occupe du paiement de vos taxes municipales, vous devez lui fournir votre compte de taxes. La Municipalité ne les transmet pas aux créanciers hypothécaires. Il vous incombe de vous assurer que les paiements soient faits à temps.

VOUS TROUVEREZ VOTRE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DANS LA PARTIE SUPÉRIEURE DROITE DE VOTRE TALON DE REMISE. PRENEZ LE TEMPS DE LE VÉRIFIER AFIN D'ÉVITER LE RISQUE D'ERREUR.

SIPC 575		Référence/Compte : 0000000200000000		TALON DE REMISE	
N° facture	Date facture	Date d'échéance	Matricule	N° client	
	2021-01-01	2021-03-15	0000-00-0000-2-000-0000	000000	
Emplacement			IMPOSITION COUR.		
CHEMIN DE					

Si votre compte de taxes est **supérieur à 500\$**, vous pouvez payer en 4 versements. Prenez note qu'aucun rappel ne sera envoyé.

- 1^{er} versement au plus tard le 15 mars 2021
- 2^e versement au plus tard le 15 mai 2021
- 3^e versement au plus tard le 15 juillet 2021
- 4^e versement au plus tard le 15 septembre 2021

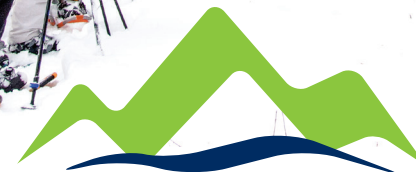
CONNAÎTRE LE BON MOMENT

POUR METTRE SON BAC AU CHEMIN



C'est la MRC des Pays-d'en-Haut qui est le maître d'oeuvre de la gestion des matières résiduelles pour les dix municipalités qui en font partie, dont Saint-Adolphe-d'Howard. Des secteurs de collecte sont déterminés pour chacune des municipalités. La desserte de Saint-Adolphe-d'Howard couvre les secteurs rose et bleu. Les calendriers de collectes pour ces deux secteurs sont accessibles via le site web de la Municipalité dans la section :

Accueil > Services aux citoyens > Environnement > Matières résiduelles ou en format imprimé à la réception de l'hôtel de ville.



Saint-Adolphe-d'Howard

Naturellement accueillante

NOS PRIORITÉS POUR 2021

- ✓ Offrir aux citoyens un milieu de vie de qualité tout en respectant nos engagements
- ✓ Maintenir nos efforts quant à la réfection de notre réseau routier, de notre réseau d'aqueduc et celui des eaux usés

1881, chemin du Village
Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0
(819) 327-2044
(855) 327-2044 (sans frais)
info@stadolphedhoward.qc.ca
www.stadolphedhoward.qc.ca
facebook.com/stadolphe

TAUX DE TAXES

2021

2020

TAXE GÉNÉRALE PAR 100\$ D'ÉVALUATION

77,50 cents

77,50 cents

FRAIS DE GESTION

40\$

60\$

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

260\$

260\$

TAXE VERTE (Écocentre)

Maison: 45\$
(ou) Terrain: 0\$

Maison: 45\$
(ou) Terrain: 5\$

TAXE OPÉRATIONS PASAD

55\$

50\$

TOTAL - TARIFICATION GÉNÉRALE

Maison: 400\$
Terrain: 95\$

Maison: 415\$
Terrain: 115\$

CRÉDIT DE LA TAXE COVID : 1,50 cents par 100\$ d'évaluation
(Pour l'année 2021 seulement) en diminution de la taxe générale



Chers citoyens, Chères citoyennes,

Permettez-moi d'abord, en mon nom personnel ainsi qu'en celui du conseil municipal et des employés de la Municipalité, de vous offrir mes meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Une année remplie de RÉALISATIONS

2021 sera une année remplie de réalisations. Plusieurs projets sont déjà en attente de démarrage, comme les travaux de réfection du réseau d'eau potable et des eaux usées. Ces travaux, à hauteur de 4,3 M\$, sont rendus possibles grâce à une subvention de 3,7 M\$ octroyée dans le cadre du programme FIMEAU. Des travaux sur le chemin Argenteuil sont aussi prévus. Nous sommes en attente de la confirmation des subventions. En 2021, le nouvel affichage pour la limite de vitesse à 40km/h sur l'ensemble du territoire, sauf exception, fera son apparition et les projets gagnants du Budget participatif se concrétiseront.

En raison de la pandémie, des projets ont dû être retardés ou même annulés en 2020, tant en récréotourisme qu'en culture et en loisirs. Nous souhaitons vivement reprendre le collier dès que les conditions le permettront.

Budget 2021 : un budget orienté vers les citoyens

La saine gestion des finances publiques jumelée au travail rigoureux du conseil municipal et de l'administration ont permis d'éviter une augmentation du taux de taxes. Je suis donc très heureux de vous annoncer que le taux des taxes sera maintenu en 2021 à 0,775 \$/100 \$. De plus, le conseil a consenti une baisse de 20 \$ sur les frais d'administration, dont 5 \$ servira au plein air (PASAD). Cette décision représente donc une économie de 15 \$ sur votre compte de taxes.

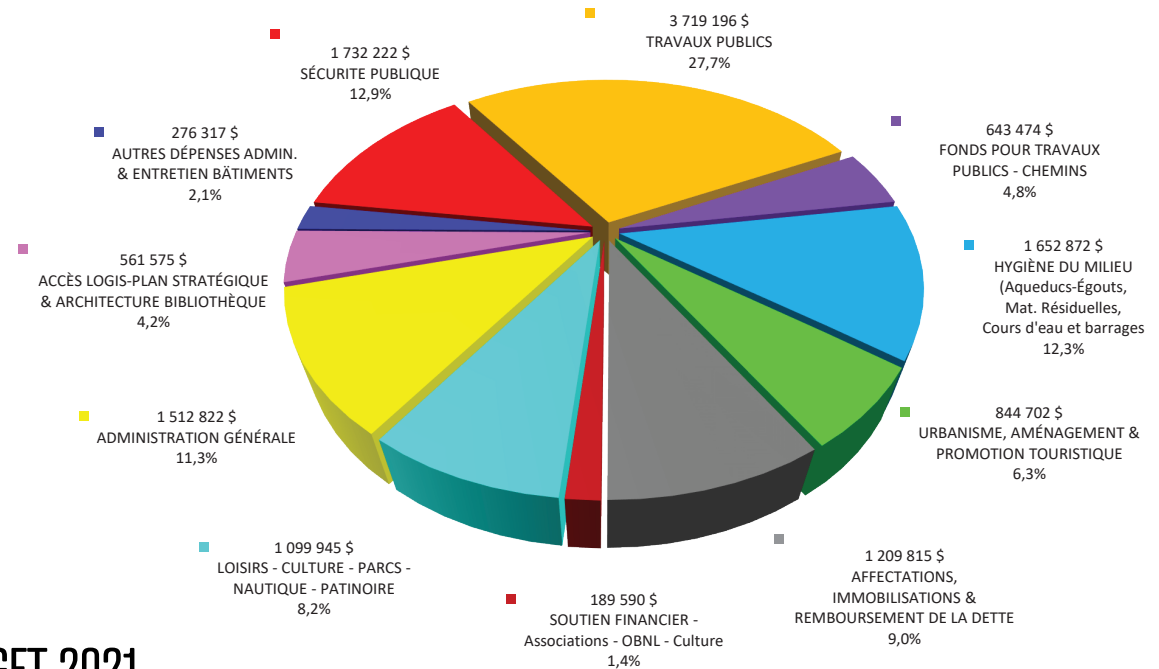
Les élus ont également instauré un crédit de taxe ponctuelle qui permettra à la municipalité de retourner plus de 50 % de l'aide financière COVID-19 accordée par les deux paliers de gouvernement. Ce crédit représente près de 165 000 \$ qui seront redistribués à l'ensemble des contribuables.

Le budget proposé assure une saine gestion des infrastructures municipales ainsi qu'une offre de services de qualité aux citoyens, tout en nous permettant de poursuivre le développement de la Municipalité et de respecter les engagements liés à la réfection des routes.

Soyez assurés que nous poursuivons, de concert avec le personnel municipal, nos efforts afin de tout mettre en œuvre pour offrir aux citoyens de Saint-Adolphe-d'Howard, un milieu de vie de qualité, dans le respect de nos engagements.

Votre maire

Claude Charbonneau



BUDGET 2021

DÉPENSES	2021	2020
Administration générale	1 512 822 \$	1 435 868 \$
Autres dépenses - administration et entretien des bâtiments	276 317 \$	276 660 \$
Accès Logis - plan stratégique et architecture bibliothèque	561 575 \$	0 \$
Sécurité publique	1 732 222 \$	1 716 043 \$
Travaux publics	3 719 196 \$	3 540 915 \$
Fonds pour travaux publics - entretien des chemins	643 474 \$	579 726 \$
Hygiène du milieu (eau, égoût, matières résiduelles)	1 652 872 \$	1 628 473 \$
Urbanisme, environnement et revitalisation	651 906 \$	643 084 \$
Promotion touristique et communications	192 796 \$	199 295 \$
Soutien financier (communautaire, culture, lacs)	55 370 \$	58 150 \$
Mont Avalanche (PASAD)	134 220 \$	120 000 \$
Récréotouristique, loisirs, culture et plein air	1 099 945 \$	1 190 064 \$
Immobilisation (à même le budget courant)	0 \$	0 \$
Affectation surplus et réserve	(616 266) \$	464 258 \$
SOUS-TOTAL DES DÉPENSES	11 616 449 \$	11 852 536 \$
Remboursement dette et frais de financement	1 826 081 \$	1 698 423 \$
TOTAL DES DÉPENSES INCLUANT LA DETTE	13 442 530 \$	13 550 959 \$